

Diplôme universitaire d'approfondissement de recherche en théologie

Présentation

Le diplôme universitaire approfondi de recherche en théologie (DUART) est un diplôme de l'Institut Catholique de Paris. Ils'adresse aux étudiants qui ne s'engagent pas dans une recherche doctorale, mais qui souhaitent avoir un diplôme de 3^{ème} cycle et acquérir une compétence complémentaire dans leur discipline. Ce diplôme peut aussi être envisagé comme première étape en vue d'une recherche doctorale ultérieure.

Les conditions d'admission et d'inscription sont identiques à celles de la thèse. Le programme est de une année universitaire pleines, soit 60 crédits. Le diplôme est donné lorsque le cursus est validé et le mémoire soutenu.

Le programme est défini dans le cadre de l'entretien de septembre avec le directeur du CED ou son représentant.

Le mémoire, d'environ 60 pages, doit permettre de vérifier les aptitudes de l'étudiant à :

- constituer une documentation (choix d'un corpus pertinent),
- traiter cette documentation dans une mise en forme raisonnée et ordonnée,
- analyser et interpréter de manière critique et prospective de cette documentation,
- esquisser une problématique théologique.

Comme pour un dépôt de sujet de thèse, un directeur est nommé, directeur que l'étudiant doit régulièrement rencontrer. Une soutenance en présence d'un second lecteur permet d'évaluer le travail. Le diplôme est délivré avec un supplément au diplôme, la mention bien est requise pour poursuivre en thèse.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Baccalauréat canonique mention BIEN

Programme

Diplôme de 3^e cycle universitaire, il peut être obtenu moyennant les conditions suivantes :

1. **La participation à un séminaire** de 28 heures et à une série d'enseignements complémentaires fixés dans l'entretien d'usage avec le directeur du CED ou le responsable du diplôme. Ces enseignements (séminaires compris) sont destinés à permettre à

Durée de la formation

2 semestres

Lieu(x) de la formation

- Paris

Langues d'enseignement

- Français

Coût de la formation

De 1 460 à 3 220 € par an

l'étudiant d'acquérir un niveau suffisant de spécialisation dans un domaine déterminé de la science théologique ou biblique.

2. La rédaction d'un mémoire

La rédaction du mémoire doit permettre à l'étudiant de :

- manifester les aptitudes au traitement d'une véritable documentation, à l'analyse, et à un premier essai d'interprétation critique et prospective.
- vérifier s'il y a matière pour faire une thèse et ainsi déposer plus rapidement son sujet de thèse, ce qui donne à cet exercice une orientation très spécifique.

Il ne s'agit pas pour l'étudiant de refaire un texte comparable au mémoire de master.

L'exercice doit être directement lié au choix possible d'un sujet de thèse.

Ainsi, sur la base d'une première documentation (choix de textes, délimitation d'un premier corpus) l'étudiant s'exerce à l'analyse et à l'écriture ordonnée.

Le travail de 50 pages présenté doit comporter :

1. Un développement manifestant les aptitudes à la recherche (20 p.);
2. Une première mise en forme raisonnée et ordonnée de la documentation (20 p.);

Au terme d'un acte de soutenance devant un jury composé du directeur de recherche et d'un second lecteur, l'étudiant se voit conféré, au vu de la délibération, le Diplôme universitaire d'approfondissement de recherche en théologie

